**Déclaration des personnels du collège …………………………………………………….**

Les personnels du collège ……………………………………. de …………………………..............., réuni-es le …………………… en Heure d’Information Syndicale affirment leur opposition aux projets de réforme de l’éducation engagés depuis plusieurs mois contre la réforme dite du « choc des savoirs ». **Par ces nouvelles mesures, le gouvernement entend faire perdurer un système éducatif qui empêche l’émancipation et la réussite de l’ensemble de la jeunesse, quelle que soit sa condition.**

Cette réforme constitue une régression historique pour les jeunes. Une partie significative d’entre elles et eux va tout simplement subir une sortie précoce du système scolaire et une entrée dans le giron du monde de l’entreprise qui ne correspond ni à leur besoin d’épanouissement, ni à leur nécessaire formation culturelle. Nous dénonçons le retour du travail dès la fin du collège et la généralisation de l’apprentissage qui l’accompagne.

Nous revendiquons un plan massif d’investissement dans le service public d’éducation pour que les élèves puissent s’épanouir et avoir le temps d’apprendre ; une revalorisation massive de l’ensemble des personnels, la titularisation des contractuel-les et la création d’un véritable statut pour les AED et les AESH ; la rénovation du bâti et du parc informatique qui ne cessent de se dégrader ; l’abrogation de l’ensemble des contre-réformes menées par le gouvernement en place.

Pour ces raisons, **nous nous prononçons pour la grève le mardi 19 mars prochain, et nous sommes favorables à la reconduction de ce mouvement les journées suivantes**, jusqu’à l’obtention de nos nécessaires revendications pour un service public d’éducation de qualité et ouvert à toutes et tous.